



Immigration et « fermeté »

L'hypocrisie consensuelle du discours politique en temps de crise

Olivier Chavanon

Maître de conférences en sociologie

Université de Savoie

Directeur du Pôle enquête / laboratoire L.L.S.

Olivier Chavanon revient ici sur certains préjugés sur l'immigration en rappelant quelques vérités :

- 1. la France est le pays, proportionnellement à sa population, qui reçoit le moins d'étrangers parmi les pays de l'OCDE (excepté le Japon);**
- 2. Seul 60% de titulaires de carte de séjour restent en France;**
- 3. les immigrés rapportent 60,3 milliards en cotisations contre 47,9 milliards de dépenses, etc.**

La récente campagne électorale pour les présidentielles a été un moment au cours duquel le discours dominant sur les politiques migratoires s'est caractérisé par un appauvrissement intellectuel ainsi que par quelques glissements idéologiques notoires, ce sur fond plus large de banalisation des positions du Front National au sein du débat public. Ainsi, alors que la thématique des flux migratoires versus celle de « l'intégration » faisait l'objet d'une foultitude de propos pour le moins approximatifs, voire parfois totalement inexacts nonobstant leur caractère péremptoire, la rhétorique de la « fermeté » se transformait en dénominateur commun pour une majorité de la classe politique française (notamment au Parti socialiste et à l'UMP), ce dans un contexte particulier conjuguant deux éléments. Ce contexte, ou peut-être devrions-nous dire ce « terreau », est d'abord celui de la crise ; une crise profonde de la répartition de la richesse qui, à son tour, rend plus sensible la crise de la démocratie représentative. Schématiquement, l'idée que les dirigeants actuels sont à la fois incompétents, à la fois indifférents au sort de leurs propres concitoyens paraît se populariser. Les plans de relance successifs n'auront en aucune manière contrecarré la progression inexorable du chômage et les Français auront assisté conjointement, ces dernières années, au sauvetage des banques (ainsi qu'à l'imposition de la doctrine du



libre-échange comme seule voie possible) et à la baisse de leur pouvoir d'achat, à l'accélération des délocalisations, au démantèlement de l'État providence...

Une mise en débat paranoïaque

A cet égard, il est donc probable que ces dernières années aient contribué à renforcer le processus de délégitimation des élites ; processus dont on ne peut pas considérer qu'il soit sans lien avec l'élargissement sociologique et géographique de l'électorat du FN (notamment vers des cantons, des circonscriptions sans tradition industrielle et sans passé migratoire ; et parallèlement dans des couches sociales peu enclines jusque-là à voter pour lui). Mais ce contexte, ce terreau, est aussi le fruit de cinq années au cours desquelles nombre de clivages intellectuels et politiques qui structuraient les identités respectives des partis de droite ont été rendus caduques par le pouvoir en place. En effet, on ne peut nier que l'entourage de Nicolas Sarkozy ait amplement œuvré pendant des mois, voire des années, afin de porter le débat migratoire sur un volet essentiellement défensif, voire complètement paranoïaque. Ainsi, à titre d'illustration, certains se souviendront de la création de Ministère de l'Immigration et de l'identité nationale, les deux mots « identité » et « nationale » ayant été accolés à « immigration » suite à la volonté de l'Élysée. D'autres auront en mémoire Patrick Buisson évoquant au mois de mars dernier dans les colonnes du journal *Le Monde* la « déferlante migratoire » s'abattant sur l'hexagone, ou encore d'Henri Guaino dans le journal *Libération* arguant de « l'incapacité croissante à intégrer et à assimiler ceux qui vivent sur notre sol » ou affirmant que le droit de vote des étrangers aux élections locales favoriserait le « chantage communautaire »... Dans le même esprit, le 2 mars, le ministre de l'Intérieur Claude Guéant déclarait qu'« accepter le droit de

vote des étrangers », était « la porte ouverte au communautarisme » et pourrait conduire à ce que « des étrangers (élus conseillers municipaux) rendent obligatoires la nourriture halal dans les cantines »...

Ce type de positions politiques qui valaient autrefois pour un marqueur fort - un marqueur dont la principale vocation était de dessiner la frontière séparant la droite « républicaine » du Front National - s'égrène donc désormais au sein de l'UMP, se décline ouvertement, sans fard, à l'image des propos récents de l'ancienne ministre et secrétaire nationale de l'UMP, Nadine Morano, ou de ceux de l'ancien ministre de la Défense, Gérard Longuet qui en appelait à la solidarité politique des « patriotes » (interviewés tous les deux dans l'hebdomadaire *Minute*). Autant dire que c'est en quelque sorte sans surprise que le consensus récent, à droite, autour du « ni alliance avec le FN », « ni front républicain » est venu confirmer ce brouillage des cartes idéologiques, un brouillage qui ne fait que traduire ou entériner un mouvement entamé depuis plus longue date, et qui fut symbolisé notamment par l'emblématique discours de Grenoble en 2010. Rappelons également qu'en 2011, lors des commentaires post-électoraux des cantonales, Jean-François Copé et Christian Jacob avaient souligné de façon aussi déroutante que significative que la nécessité de garder l'euro était le principal clivage qui les séparait du Front national...

Accorder crédit au savoir

Autant dire qu'à l'usage électoraliste actuel de la thématique migratoire/identitaire, usage qui génère de plus en plus un fatras de surenchères, de manipulations, d'affirmations inexactes entachées d'une grossière et inquiétante instrumentalisation, devrait être opposé le socle minimum de connaissances susceptible de permettre une appréhension rationnelle de la réalité. À



l'heure où, « culture du résultat » oblige, les politiques publiques sont censées être soumises aux principes de l'expertise, de l'évaluation, de la production de données et d'indicateurs, il serait à la fois salutaire et logique d'accorder davantage de crédit au savoir qu'à l'ignorance.

Il se trouve qu'au mois d'avril 2010, alors que le Parlement s'apprétait une nouvelle fois à examiner un projet de loi visant à réformer le code d'entrée et de séjour des étrangers et du droit d'asile (Ceseda), soit une cinquième loi en huit ans, un collectif de députés, de sénateurs, de chercheurs lançait l'initiative d'un audit général sur plusieurs mois de la politique migratoire conduite en France [parmi eux on comptait entre autres Serge Blisko, George Pau-Langevin (PS), Françoise Hostalier et Étienne Pinte (UMP), Jean-Luc Bennahmias (Modem), Eva Joly (Europe écologie), Christine Taubira (PRG apparentée PS)]. Des économistes, géographes, démographes, des policiers, des représentants d'associations, des syndicalistes, des universitaires et/ou chercheurs furent interrogés (pour ces derniers, citons notamment Gérard Noiriel, Gilda Simon, Hervé Le Bras, François Héran, Patrick Weil...). Les membres du collectif ont publié la synthèse de cet audit sous forme d'un rapport accessible sur le net¹; un rapport dont on ne peut que déplorer le peu d'intérêt qu'il a suscité dans l'espace médiatique français en dépit de la richesse des conclusions auxquelles il

aboutit. Le texte met en effet en avant un certain nombre d'arguments qui bousculent le sens commun, ou disons qui apportent des éclairages sur une pluralité d'aspects mal connus du grand public et qui sont à l'origine de représentations erronées. On y apprend ainsi que le territoire français est loin d'être la terre d'accueil de « toute la misère du monde ». Si on a entendu partout, lors de la dernière campagne électorale, que la France n'a plus les moyens d'accueillir de nouveaux immigrés, El Mouhoub Mouhoud, professeur d'économie à l'université Paris Dauphine explique que proportionnellement à la population, les flux migratoires reçus par la France sont parmi les plus faibles de tous les pays de l'OCDE. La France se place tout simplement en avant dernière position. Seul le Japon est plus fermé qu'elle à l'immigration. Les flux migratoires dans l'OCDE s'établissent en moyenne à 0,7% de la population résidant déjà dans le pays, contre 0,23% pour la France. Par conséquent, c'est un premier mythe complet que de croire que l'hexagone est encore une grande destination d'immigration. L'affirmation d'une « déferlante migratoire » ne résiste pas une seconde à l'analyse sérieuse des chiffres. Ensuite il y a une forte diversification des profils des migrants et la réalité dément la vision misérabiliste propagée ici où là au gré du discours politique. Ainsi, ce ne sont pas les personnes les plus démunies qui peuvent émigrer. Présentant les premiers résultats de l'enquête INSEE-INED « trajectoire et origine », Chris Bauchemin démontre que les migrants subsahariens ont en moyenne un niveau d'instruction supérieur aux personnes vivant en France métropolitaine (40% d'entre eux sont diplômés du supérieur). Gildas Simon, géographe et Professeur émérite à l'université de Poitiers, explique quant à lui que la réciproque des transferts financiers vers les pays d'origine est un sujet sous-évalué. Ils représentent la forme de redistribution



des richesses la plus efficace à l'échelle du monde. La part de l'argent transféré par des Français de l'étranger vers la France est ainsi de l'ordre de 12 milliards d'euros. Le rapport met également en évidence le fait qu'en imposant le terme « d'immigration », beaucoup de responsables politiques font sciemment l'impasse sur la réalité des mobilités. Selon les chiffres de l'INSEE présentés par Hervé Le Bras, 5 ans après leur entrée, seuls 60% des titulaires d'un titre de séjour sont encore sur le territoire français... D'autres éléments s'inscrivent à contre-courant du sens commun et viennent tordre le cou à des préjugés répandus. Ainsi, on apprend, Enquête emploi à l'appui, que le taux d'activité entre des étrangers de 30 à 49 ans et des Français du même âge est sensiblement identique (90% et 95%). Comme le souligne Jean-Pierre Garson, économiste à l'OCDE, les migrants sont présents dans tous les secteurs de l'économie, avec une complémentarité sur le marché du travail dont les besoins sont divers en qualifications. Une politique migratoire ayant pour objectif de ne recruter que des personnes qualifiées relèverait donc selon-lui « d'un pur contresens économique et social ». Membre du Conseil d'orientation des retraites, Didier Blanchet insiste sur le fait que si l'immigration ne peut lutter à elle seule contre le vieillissement, elle compense partiellement le déficit de naissances et facilite le problème des retraites. Quant au professeur d'économie Lionel Ragot, il affirme que si la France optait pour une « immigration zéro », ce n'est pas 3% du PIB supplémentaire qu'il faudrait trouver à l'horizon 2050 pour financer la protection sociale, mais 5 % du PIB. Et si les immigrés «*coutent*» annuellement 47,9 milliards d'euros en dépenses de protection sociale, il rapportent 60,3 milliards en cotisations, soit un solde amplement positif. Plus largement, les immigrés déboursent plus

d'impôts qu'ils n'en reçoivent. De surcroît, plus leur niveau de qualification est élevé plus leur apport est important. Ajoutons enfin que la contribution nette au budget des administrations publiques des immigrés pris collectivement est de 12 milliards d'euros. La contribution d'un immigré est de 2250 euros contre 1500 euros pour un Français de souche...

Au regard de ces éléments - nous aurions pu évoquer d'autres rapports, à l'instar de celui intitulé : « Immigration, qualifications et marché du travail », établi par le Centre d'analyse économique, rédigé par Gilles Saint-Paul, et remis à Éric Besson en juin 2009 ; et qui n'a reçu l'attention d aucun média français - chacun pourrait comprendre que le discours actuel sur la nécessaire « fermeté » politique vis-à-vis des flux migratoires n'est rien d'autre qu'un leurre anxiogène à visée manipulatoire, censé faire croire que nos édiles veillent au grain sur une problématique qu'en réalité elles méconnaissent ou travestissent allègrement pour les besoins de leur cause. Mais le fond du problème, en la matière, tient surtout au peu d'intérêt ou de crédit (au sens propre comme au sens figuré) qu'on accorde, de manière générale, aux outils de connaissance. La fin du fichier Saphir développé par Bernard Aubry à l'Insee, n'est qu'un exemple parmi d'autres du dédain pour ce type d'instrument visant la construction de données suffisamment fiables pour qu'elles puissent être utiles à une action publique éclairée et cohérente. Dans ce domaine comme dans d'autres, on ne peut que regretter que nous nous condamnions à mesurer les choses « au doigt mouillé » et à piloter à l'aveuglette en privilégiant en grande partie la forme sur le fond ■

1. Le rapport s'intitule : « Audit de la politique d'immigration, d'intégration et de codéveloppement ». Il a été publié en mai 2011